



Alpe Cortino



S2 (MOYEN)

Dans la **Valle dei Pittori** (Vallée des Peintres), sur le versant le plus sauvage, aux portes de la **Vallée Loana** et du Parc National du Val Grande, il y a un lieu d'excellence du Val Vigezzo.

Vous pouvez choisir soit le parcours « facile » soit celui « plus difficile », tout dépend de votre maîtrise du VTT.

Laissez votre voiture dans le grand parking à côté de l'église de Lorenzo il Magnifico à **Malesco** ; au croisement entre Finero et la Vallée Cannobina, tournez à droite sur la **Via Laurasca** qui mène à la Vallée Loana.

Après quelques centaines de mètres, vous sortirez du village pour entrer dans les bois.

Au bout d'un kilomètre et demi, quittez la route goudronnée pour prendre le **sentier** qui longe en amont la voie principale. Ce n'est pas vraiment un sentier mais un mélange entre un chemin muletier et une route de terre : large, facile à pédaler, avec deux passages suggestifs sur des **petits ponts en béton** qui enjambent deux affluents du **Torrent Loana** qui coule au fond de la vallée.

Ce sentier-muletier se termine à proximité d'un virage sur la Via Laurasca, au-dessous de la remontée mécanique que l'on utilise pour transporter du matériel de construction et autre.

Il reste 500 mètres après lesquels vous n'aurez plus de réseau ! Vous serez alors immergé dans la **nature vierge**.

Au bout de 350 mètres sur route goudronnée, empruntez à **gauche** la route, gérée par un consortium et fermée par une **barre**, qui conduit à l'Alpe Cortino.

Cette route de terre, qui est très bien entretenue, grimpe sur 3 kilomètres ; vous parcourrez 370 mètres de dénivelé avec une inclinaison moyenne de 12%.

Après **huit larges virages**, vous arriverez à l'Alpe où la modernité et la tradition coexistent en parfait équilibre.

L'**Alpe Cortino** est un vrai balcon sur toute la Vallée Vigezzo et pas seulement ; en effet, juste au-dessus de l'esplanade d'arrivée, se trouve un point panoramique sur la **Vallée Loana**, appelé « **Sass di Cùrùn** » du nom en dialecte des buissons typiques qui se trouvent là, et sur les sommets du Val Grande... à ne pas perdre !

Au centre de l'alpage, se trouve le **Refuge Nigritella**, où vous pourrez manger la « polenta e tapelucco » ou un plat de pâtes... mais il vous faudra être patient et attendre votre tour, surtout en juillet et août.

Si vous ne maîtrisez pas votre VTT ou si vous **n'êtes pas sûr de vous**, nous vous conseillons de faire la sieste puis de **revenir par la route de l'aller** sur laquelle vous avez tant transpiré.

En revanche, si vous êtes **à votre aise** sur le vélo et que vous êtes prêt à faire un kilomètre d'approche un peu coriace (surtout entre juillet et août quand les vaches sont au pâturage et s'approprient le sentier), nous vous proposons la **descente vers l'Alpe Colpreto**.

La descente commence à un kilomètre de l'Alpe Cortino, environ 100 mètres plus haut, après avoir parcouru un **sentier très varié et accidenté**, avec quelques **portages** (notamment à proximité des vallons creusés par les ruisseaux qui descendent dans la vallée).

Ce quart d'heure de fatigue est largement récompensé par la **descente suivante dans la forêt de hêtres** qui est très technique mais bien tracée et fluide ; un milieu vraiment unique, où vous pourrez avoir des rencontres rapprochées avec la faune locale (cerfs et chevreuils avant tout) et pas seulement. Une seule mise en garde, faites attention aux pierres placées verticalement pour le drainage de l'eau.

Tout le sentier est bien signalé et entretenu grâce aux **volontaires locaux** qu'il faut remercier pour leur beau travail.

À la sortie de la forêt de hêtres, voilà l'**Alpe Colpreto**, qui était autrefois une zone de pâturage florissante dont il reste quelques petites maisons, des ruines et une fontaine fraîche, très appréciée notamment en été.

Le reste de la descente est encore en forêt, mais la chaussée est plus irrégulière et le milieu moins suggestif que le précédent.

Après environ 1.200 mètres, le sentier se termine et voilà que commence une piste cyclable qui conduit à la **Via dei Monti**, avec 600 m de terre puis le goudron.

Ce chemin du retour vous permet de visiter le petit bourg du Val Vigizzo et de vous arrêter sur la place de la Mairie pour savourer une bonne glace et une chope de bière rafraîchissante.

ASPECTS TECHNIQUES

Les véritables difficultés se rencontrent uniquement si l'on décide d'affronter la partie la plus technique, à savoir le sentier d'approche et la descente vers l'Alpe Colpreto.

POINTS D'ATTENTION

1. Quelques portages sur le kilomètre d'approche à la descente vers l'Alpe Colpreto.
2. La descente dans la forêt de hêtres présente des petits virages très serrés où on peut facilement sortir de la trajectoire.

DONNÉES TECHNIQUES

Zone géographique d'appartenance :	Ossola / Vallée Vigezzo / Vallée Loana
Lieu de départ et d'arrivée :	Malesco
Nombre d'étapes :	1
Longueur :	11 km
Dénivelé :	789 m
Total des montées :	749 m environ
Total des descentes :	745 m environ
Difficulté :	S2 (MOYEN)
Durée moyenne :	2 heures
Altitude minimale :	765 m
Altitude maximale atteinte :	1554 m
Degré de cyclabilité :	bon
Période conseillée :	Juin - septembre
Présence de panneaux :	oui
Public cible :	amateur de VTT

POINTS PANORAMIQUES

Sass di Cürün et Alpe Cortino.

LIEUX DE RESTAURATION

À Malesco et au Refuge Negrinella à l'Alpe Cortino.

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

MALESCO – Via Ospedale, 1 – 28854 Malesco (VB), Tél. +39 0324 929901,
promalesco@libero.it

BIKE SERVICE

Laura Sport, **Location**, via per Re, 20 – 28854 MALESCO (VB), Tél. +39 0324 94493, Mobile
+39 350 5280309

LIEUX D'INTÉRÊT

Le long du parcours

Les deux belvédères sur la Vallée Loana et la Vallée Vigezzo.

Dans les parages

Parmi les points d'intérêt à ne pas perdre, signalons : l'Écomusée de la pierre ollaire et des tailleurs de pierre ; **le lavoir de la fin du XIXe s.** où 24 lavandières pouvaient travailler ensemble ; **le moulin du XVIIe s. « del Tacc »** dans le hameau Zornasco, qui était le plus grand des 54 moulins existant dans la Vallée Vigezzo dans les premières années du XXe s. ; le **complexe architectonique de San Pietro e Paolo** qui comprend l'église, l'oratoire, le cimetière, la maison des Frères, la **chapelle de San Carlo Borromeo** et la **fontaine du Basilic**, la figure mythique en forme de reptile, avec des écailles, une crête, des ailes de chauve-souris et des petites pattes agiles, posée sur une base quadrangulaire en pierre inspirée de l'ancienne rose représentée dans le blason municipal.

Si vous avez encore envie de parcourir quelques kilomètres de route (goudronnée), prenez la SP 75 pour la Vallée Cannobina et rejoignez l'**oasis du WWF à Pian dei Sali**, environnement montagneux humide où la « rana temporaria » (grenouille rousse) vit jusqu'à plus de 2500 m d'altitude.

À Malesco, il faut citer deux événements de renom : le Festival International des Courts-métrages « **Malescorto** » qui est organisé en juillet depuis plus de vingt ans ; l'arrivée du **Rally delle Valli Ossolane** (Rallye des Vallées de l'Ossola) qui trouve ici un décor unique.

Normes de comportement

1. Rester sur les sentiers

Respecter le sentier et les éventuelles interdictions d'accès. Respecter la propriété privée.

2. Ne pas laisser de traces

Respecter le territoire. Les sentiers mouillés et boueux sont plus vulnérables que les sentiers secs. Rester sur les sentiers existants et ne pas en créer de nouveaux. Ne pas prendre de raccourcis en coupant les virages. Ne pas abandonner les déchets dans la nature.

3. Conduire avec prudence

Un moment d'inattention peut mettre en danger soi-même et les autres. Respecter les limites de vitesse et conduire de sorte à toujours avoir le contrôle du vélo. Toujours porter le casque.

4. Ne pas effrayer les animaux

Les animaux s'effraient facilement en cas d'approche soudaine, de mouvement brusque ou de grand bruit. Il faut leur laisser l'espace et le temps suffisants pour s'adapter à notre présence.

5. Donner correctement la priorité

Ces sentiers ne sont pas à usage exclusif des vélos, ils sont également utilisés par des randonneurs à pied. Donc, notamment en descente, il faut modérer la vitesse : derrière un virage, il pourrait y avoir quelqu'un qui monte. Faire en sorte que les autres utilisateurs des sentiers sachent qu'on va les dépasser, lancer un salut amical ou utiliser une sonnette. Les cyclistes doivent céder le passage à tous les utilisateurs non motorisés des sentiers. Les cyclistes qui roulent en descente doivent donner la priorité à ceux qui montent. Faire en sorte que chaque dépassement ait lieu de la manière la plus sûre et aimable possible.



NE PAS OUBLIER :
LES CYCLISTES DOIVENT TOUJOURS CÉDER LE PASSAGE AUX AUTRES
UTILISATEURS.

NORMES DE COMPORTEMENT POUR VÉTÉTISTES

Dès l'apparition des premiers VTT, la N.O.R.B.A. (National Off Road Bicycle Association) rédigea un code de comportement visant à réglementer l'activité tout-terrain dans le respect de la nature et des autres habitués des montagnes et des sentiers.

Le code N.O.R.B.A. A été adopté par de nombreux clubs, organismes, associations et écoles présentes sur le territoire italien. Il s'agit d'une série de conseils d'ordre général qui, s'ils sont observés avec attention, peuvent contribuer à rendre plus agréable à tous cette pratique sportive et de randonnée si en vogue aujourd'hui.

Code N.O.R.B.A.

1. Toujours céder le passage aux randonneurs à pied.
2. Ralentir et faire preuve de la plus grande prudence pour approcher et dépasser des randonneurs à pied ou d'autres cyclo-randonneurs, en signalant toujours son arrivée suffisamment à l'avance ; éviter les tapages et les hurlements, en fait s'excuser et saluer poliment.
3. Toujours contrôler la vitesse du VTT et aborder les virages avec grande prudence, en prévoyant des obstacles imprévus. L'allure doit être adaptée au type de terrain, au type de parcours et à l'expérience de chacun.
4. Il faut toujours rester à l'intérieur du parcours tracé pour réduire au minimum l'impact sur l'environnement (dommages permanents à la végétation environnante et érosion conséquente du terrain).
5. Ne pas déranger ou effrayer les animaux, aussi bien domestiques que sauvages ; leur donner le temps de s'éloigner et de sortir du parcours.
6. Ne laisser en aucun cas des déchets sur notre passage ; il faut les ramasser et si possible même ceux abandonnés par d'autres randonneurs « distraits ».
7. Toujours respecter les propriétés privées et publiques en laissant les grilles, les barrières mobiles ou les barres telles qu'on les a trouvées. En tout cas, si possible, s'adresser directement aux propriétaires des terrains pour demander l'autorisation de passer. Souvent « Entrée interdite » signifie simplement « S'il vous plaît, si vous voulez passer demandez l'autorisation ».
8. Pendant la cyclo-randonnée, il convient toujours d'être autosuffisants. Le but à atteindre et la vitesse de déplacement doivent être proportionnés à la préparation psycho-physique et à la capacité du conducteur, à l'équipement, à l'environnement, au terrain et surtout aux conditions météorologiques.
9. Ne jamais entreprendre tout seul une cyclo-randonnée, sauf cas de force majeure. Ne pas passer dans des zones isolées et éloignées des voies de communication principales ; toujours donner des indications claires sur le parcours et l'heure prévue pour le retour.
10. Réduire au minimum l'impact sur la nature : voler seulement des images et des souvenirs et ne laisser que l'empreinte à peine perceptible du vélo.

